

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CB - ACCENT LUX - Explorer Fund of Funds

E EUR (LU1957493965), Classe d'action E CHF Hedged (LU1957494005), Classe d'action E USD Hedged (LU1957494187)

un sous-fond de CB-ACCENT LUX SICAV

La société de gestion de la SICAV est ADEPA ASSET MANAGEMENT S.A.

Le Fonds est géré par SWM Swiss Wealth Management S.A.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

La société CB-ACCENT LUX offre un accès facile aux différents marchés de valeurs mobilières tout en assurant la diversification des risques. Quant au présent compartiment, son objectif consiste à générer une performance absolue pour l'investisseur.

Politique d'investissement

CB-ACCENT LUX – Explorer Fund of Funds investit de manière diversifiée dans différents secteurs et sans limitation géographique, principalement par le biais d'organismes de placement collectifs, dans le but de générer un bénéfice absolu pour l'investisseur.

Le compartiment pourra investir dans des valeurs mobilières, avec prévalence d'OPC ou d'OPCVM et avoir recours à des ETF (Exchange Traded Funds) en conformité avec la législation UCITS, avec le maximum 70% se référant au secteur actionnaire. Une part minoritaire ne dépassant pas 49% peut dès lors être investie directement en actions, en obligations, ETC ou ETN.

Les investissements en obligations présentent en général une note de crédit au moins égale à « Investment Grade » mais 30% au maximum des actifs nets du compartiment peuvent être investis dans des titres de qualité inférieure. L'exposition à des monnaies autres que la monnaie de référence du compartiment représente 50% au maximum des actifs nets du compartiment. Le compartiment peut aussi détenir des liquidités et utiliser des instruments financiers dérivés tant pour la

couverture des risques que dans un but d'efficacité de la gestion. La devise de calcul du compartiment est l'euro (EUR).

Classe hedgée

La classe d'actions décrite dans le présent document fait l'objet d'une couverture de change car ses actions sont libellées dans une monnaie différente de la monnaie de référence du compartiment. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une telle couverture implique des risques supplémentaires et qu'il n'existe aucune garantie quant à son efficacité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section « Classes d'actions couvertes (hedgées) » de la rubrique « Les actions » dans le prospectus.

Politique de distribution

Cette classe d'actions est une classe d'actions de distribution. Les dividendes peuvent inclure des revenus, des plus-values réalisées et / ou être prélevés sur le capital.

Souscription et rachat

Les actionnaires peuvent demander le rachat des actions du compartiment chaque jour bancaire ouvrable (cut-off time 15.30 CET). Ce rachat se fait à prix inconnu. Pour de plus amples informations sur les modalités de souscription et de rachat, veuillez consulter les rubriques « Emission et délivrance des actions » et « Rachat des actions » du prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible **Risque plus élevé**
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

E EUR	1	2	3	4	5	6	7
E CHF Hedged	1	2	3	4	5	6	7
E USD Hedged	1	2	3	4	5	6	7

Sur les marchés financiers, tout rendement supérieur à celui d'un placement sans risque est la contrepartie offerte pour s'exposer à un risque donné. Sur l'échelle ci-avant, la catégorie 1 implique ainsi un faible risque de perdre de l'argent mais offre un potentiel de gain limité. Pour la catégorie 7, le risque de perdre de l'argent est beaucoup plus élevé, mais le potentiel de gain nettement supérieur. Il est à noter que la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé sur la base de données historiques. Or, la performance passée pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie et elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

Un niveau de risque 4 (quatre) indique que le compartiment ne donne pas de garantie en capital. Le compartiment assume un risque moyen lors de l'investissement et les gains et pertes potentiels attendus sont d'un niveau modéré.

Outre les risques considérés pour le classement du compartiment dans sa catégorie de risque, le compartiment peut être exposé à des risques qui ne sont pas correctement pris en compte par l'indicateur synthétique. Il peut s'agir, sans s'y limiter, des risques présentés ci-après.

Risque de crédit : risque de voir l'émetteur d'un titre de créance ne plus être en mesure de respecter ses engagements.

Risque de liquidité : risque de ne pas parvenir à liquider une position donnée en temps voulu à un prix raisonnable.

Risque de contrepartie : risque de voir une contrepartie à un contrat ne plus être en mesure d'honorer ses obligations contractuelles.

Risque opérationnel : risque inhérent à l'exploitation du compartiment, lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions.

Risque lié à des produits dérivés : impact des instruments dérivés sur le profil de risque du compartiment lorsqu'ils sont utilisés pour obtenir, renforcer ou diminuer l'exposition à des actifs sous-jacents.

Il est à noter que le compartiment décrit dans le présent document n'est pas nécessairement exposé à l'ensemble de ces risques.

Frais

Frais ponctuels prélevés lors de l'émission et du rachat de actions

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur à l'achat et la restitution des actions du compartiment.

	E EUR	E CHF Hedged	E USD Hedged
--	-------	--------------	--------------

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	3,58%	3,58%	3,58%
----------------	-------	-------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance: Le calcul de la commission de performance est appliqué à la plus petite valeur entre la VNI moyenne annuelle de chaque classe de compartiment et la VNI de cette classe au jour d'évaluation multipliée par la performance du compartiment par rapport au High Watermark de fin d'exercice précédent. La commission variable est égale à 10% du résultat ainsi obtenu. Pendant la dernière année financière du fonds, les frais de performance s'élevaient à 0% du Fonds pour la classe E EUR, 0,18% du Fonds pour la classe E CHF Hedged et 0% du Fonds pour la classe E USD Hedged.

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la performance potentielle des investissements.

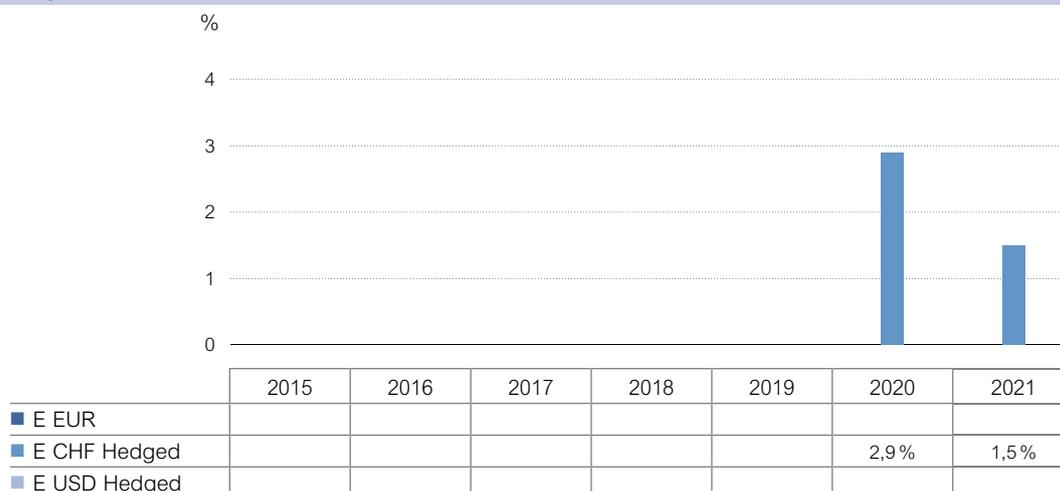
Les frais d'entrée et de sortie correspondent chacun au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le compartiment. Dans certains cas, il se peut que l'investisseur paie moins. Pour obtenir des informations plus détaillées, veuillez consulter votre conseiller financier.

Les frais d'entrée sont de 0% pour les parts de catégories E.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la rubrique « Charges et frais » du prospectus de la Sicav.

Performances passées



La performance historique ne constitue pas une indication des rendements futurs.

La performance indiquée tient compte des frais courants mais pas des frais d'entrée et de sortie facturés lors de l'achat ou de la restitution de actions de la Sicav.

Les rendements peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution positive ou négative des marchés.

Date de lancement : 18 novembre 2013

Informations pratiques

Banque dépositaire: State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Pour de plus amples informations concernant cette Sicav, veuillez consulter le prospectus. Celui-ci ainsi que les rapports annuels et semestriels sont mis gratuitement à disposition en français au siège social de la Sicav, auprès de la banque dépositaire ainsi qu'auprès de tous les représentants agréés.

Des détails sur la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <http://www.adepa.com/remuneration-policy>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération, si nommé. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

La valeur nette d'inventaire et le prix d'émission, de conversion et de rachat des actions de la Sicav sont disponibles au siège social de la Sicav ainsi qu'à celui de la banque dépositaire.

La législation fiscale du Grand Duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de CB-ACCENT Lux ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit le compartiment CB - ACCENT LUX - Explorer Fund of Funds tandis que le prospectus auquel il est fait référence porte sur l'ensemble de ladite Sicav.

Dans les comptes de la Sicav, les actifs de chacun des compartiments sont séparés des actifs des autres compartiments.

Les investisseurs peuvent échanger leurs actions contre celles d'un autre compartiment de la Sicav. Aucune commission de conversion n'est facturée pour un tel échange.

La classe E est réservée aux investisseurs institutionnels.